

Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028

Volet 4 – Soutien financier aux initiatives de partenariat pour l'innovation

Chaires de recherche

Guide de rédaction du rapport d'étape

OBJECTIF DU GUIDE DE RÉDACTION

Le présent guide a pour objectif de faciliter la rédaction du rapport d'étape relatif aux projets de chaire de recherche mis en œuvre en vertu du Volet 4 – *Soutien financier aux initiatives de partenariat pour l'innovation* du programme Innovation bioalimentaire 2023-2028.

Date de remise

Inscrire la date de remise du rapport d'étape.

Section 1 – Informations générales sur le projet

Numéro et titre de projet

Inscrire les mêmes numéro et titre que ceux mentionnés dans la convention d'aide financière relative au projet.

Responsable du projet

Inscrire le nom de la personne responsable du projet.

Établissement

Inscrire le nom de l'organisme d'appartenance de la personne responsable du projet.

Section 2 – Équipe principale

Inscrire le nom des membres importants de l'équipe, y compris les étudiants et les principales ressources au sein des établissements partenaires qui ont participé à la réalisation du projet.

Section 3 – Avancement du projet

Transcrire les titres des étapes figurant dans le calendrier de réalisation (section 7 du formulaire de demande d'aide financière).

Inscrire la période prévue de réalisation de chaque étape sous le format « MM/AA – MM/AA » (par exemple, si l'étape se déroule d'août 2024 à juillet 2025, inscrire « 08/24 – 07/25 »).

Indiquer l'état actuel de chaque étape selon les choix suivants : **À venir**, **En cours**, **En retard** ou **Terminée**.

Décrire l'état d'avancement de chaque étape, les obstacles ou les problèmes rencontrés durant la période de réalisation de celle-ci ainsi que la façon dont ces obstacles ou ces problèmes ont été gérés. Les résultats doivent uniquement être présentés à la section 4.

Section 4 – Présentation des principaux résultats

Décrire les principaux résultats obtenus, les retombées et leur importance dans le domaine. Se limiter aux résultats scientifiques et les décrire dans des termes simples et clairs. Si cela est nécessaire, illustrer les résultats au moyen de tableaux, de graphiques ou de figures pour en faciliter la compréhension. Aller d'emblée à l'essentiel, sans toutefois omettre de présenter les résultats en relation avec les attentes signifiées, selon le cas, dans la convention d'aide financière liée au projet. Ne pas inclure la méthodologie, sauf si des changements y ont été apportés. La longueur de cette section devrait, dans la mesure du possible, ne pas dépasser 30 pages. Cette section, comme le reste du rapport, restera strictement confidentielle.

Section 5 – Activités de transfert de connaissances et rayonnement du projet

Présenter et décrire les activités de diffusion, de formation et de transfert de connaissance réalisées auprès des utilisateurs et du milieu scientifique dans le cadre du projet (par exemple : conférence, article scientifique, article vulgarisé, webinaire, fiche, démonstration en champ). Décrire également les initiatives et les activités de leadership du projet ainsi que les distinctions et les reconnaissances qu'il a reçues.

Section 6 – Modifications proposées

S'il y a lieu, indiquer et justifier les modifications prévues pour la poursuite du projet. Celles-ci peuvent concerner les objectifs, la méthode ou un réaménagement des modalités financières du projet.

Section 7 – Contribution et participation de l'industrie et des collaborateurs

Pour chaque partenaire de l'industrie ainsi que pour les collaborateurs qui participent au projet, spécifier la contribution et la participation au moment de la remise du rapport.